

dation ou de *disette* EUE par quelqu'un, ni de *sécheresse*, ni de *chaleurs* FAITES; les mots *eu*, *fait*, sont détournés ici de leur sens propre, pour marquer simplement l'existence; et le *que*, qui n'est le régime d'aucun verbe, est une expression dont on ne saurait rendre raison. Les mots *eu*, *fait*, n'ayant pas de régime direct, doivent donc rester invariables, puisqu'un participe conjugué avec *avoir* ne peut s'accorder qu'avec son régime direct, et quand il en est précédé.

On écrira également sans accord, mais par un autre motif: « Il *est arrivé* de grands malheurs. » — « Quels avantages en *est-il* *résulté*? » Parce que c'est une règle sans exception que le participe conjugué avec *être* (excepté dans les verbes pronominaux où il est pour *avoir*) s'accorde toujours avec son sujet: or, quel est dans ces deux phrases le sujet de *est arrivé*, *est résulté*? c'est *il* mot invariable, qui ne saurait exercer aucune influence sur le participe.

Il faudra aussi écrire sans accord: « Il s'est *rassemblé* une foule *de gens armés*. » Ici le verbe unipersonnel n'est autre chose que le verbe pronominal accidentel *se rassembler* employé unipersonnellement; le sujet est *il*, *ceci*; et, comme le pronom *se*, régime direct, se rapporte à ce mot vague, il en résulte que le participe *rassemblé* reste invariable.

Enfin on écrira d'après le même principe: « Il s'est *glissé* une *faute*. » — « Il s'est *trouvé* dix personnes chez moi. »

Nous avons déjà expliqué (p. 325) la valeur du pronom *il* dans le verbe impersonnel. Ici se présente une autre difficulté. Après l'auxiliaire *être*, point de doute sur l'emploi du participe, puisqu'alors il s'accorde toujours avec son sujet. Mais après l'auxiliaire *avoir*, la règle est plus difficile à établir. Ainsi les auteurs de la *Grammaire nationale* voient un complément direct du verbe dans les phrases suivantes: *Il a fait de grandes chaleurs; il y a eu une disette*, etc. D'où ils concluent que l'accord en ce cas devrait avoir lieu, quand ce même complément direct précède le verbe; et c'est par un aveugle usage, selon eux, qu'on déroge alors à la règle générale. Examinons donc si dans ces locutions on trouve vraiment un régime direct. Nous avons déjà vu dans les verbes pronominaux que *avoir* et *être* tendent quelquefois à se confondre. Les Grecs et les Latins, pour dire *c'est bien*, disaient *il y a bien*, *καλῶς ἔχει*, *benè habet*. Évidemment cette tournure est entrée dans notre langue; mais alors le verbe *avoir* n'a plus le sens actif, et il ne prend pas de régime; *il y a des hommes*, et *il est des hommes* sont deux locutions toutes semblables. Des deux côtés on exprime d'abord le verbe impersonnel avec sa forme indépendante; puis on y joint un substantif qui s'y rattache comme sujet par une sorte d'apposition, ou, si l'on veut, qui est le sujet d'un verbe analogue, sous-entendu par ellipse. Analysons: *il y a*, ou *il est* (une chose existe) savoir, *des hommes* sont. De même le verbe *faire*, devenu impersonnel, perd le sens actif pour prendre une signification passive, ou neutre, à l'exemple de *fit* en latin: *il*

*fait* (c'est-à-dire, un fait existe), savoir, *de grandes chaleurs* existent. Ainsi dans ces locutions on ne rencontre pas de complément direct; il faudra donc écrire sans accord, *les chaleurs qu'il a fait*, *la disette qu'il y a eu*, *les cent francs qu'il m'a fallu*. Notons aussi qu'on peut alors rendre raison du *que* relatif par la méthode analytique que nous avons indiquée. A. L.

Nous avons établi avec le plus de clarté et le plus de précision qu'il nous a été possible les règles relatives aux participes passés employés dans les temps composés de toutes les espèces de verbes.

Présentement nous allons, pour rendre notre travail complet, mettre sous les yeux de nos lecteurs les exceptions proposées sur quelques-unes de ces règles; ensuite nous donnerons la solution de plusieurs difficultés qui se présentent dans l'emploi des participes.

PREMIÈREMENT. — D'anciens Grammairiens, parmi lesquels on compte Vaugelas, Desmarais, le P. Bouhours, le P. Buffier, MM. de Port-Royal, Douchet et Restaut, voulaient que le participe passé d'un verbe actif, quoique précédé de son régime direct, n'en prit ni le genre ni le nombre, quand le sujet du verbe était mis après le participe; en conséquence, on devait écrire selon eux: « La leçon *que vous ont donné* vos maîtres. » — « Les ouvrages *qu'a écrit* ce grand homme. » — « Les peines *que m'a causé* cet événement. »

C'est dans ce sens sans doute que Corneille (*Cinna*, acte I, sc. 3) a écrit:

La, par un long récit de toutes les misères  
Que durant notre enfance ont enduré nos pères.....

Et Voltaire prétend que ce n'est point là une faute. Quoique nous ne partagions pas son avis, et que nous regardions cette phrase comme incorrecte aujourd'hui, nous allons cependant faire connaître son opinion: « Il serait ridicule de dire: *les misères qu'ont souffertes nos pères*, quoiqu'il faille dire *les misères que nos pères ont souffertes*. » S'il n'est pas permis à un poète de se servir en ce cas du participe *absolu*, il faut renoncer à faire des vers. » Ainsi c'est une licence poétique que réclame Voltaire, ce n'est pas une règle qu'il pose. A. L.

Mais Th. Corneille (*sur la 184<sup>e</sup> et 196<sup>e</sup> Remarque de Vaugelas*) ne comprenait rien à cette exception, et il était d'avis qu'elle ne devait point avoir lieu. D'Olivet (dans ses *Essais de Grammaire*, p. 204) pensait que pour donner atteinte à une règle générale, il aurait fallu que l'usage se fût prononcé de manière à ne laisser aucun doute; or, ajoutait-il, du temps même des Grammairiens qui avaient proposé cette exception, nos meilleurs écrivains avaient été les plus fidèles observateurs de la règle. Et, en effet, tout le monde connaît l'épigramme traduite d'Ausone par Charpentier

Pauvre Didon où t'a réduite  
De tes maris le triste sort!

Et, pour s'assurer que ce n'est point la rime qui amène *réduite*, ne lit-on pas dans Racine :

Fuis ; et si tu ne veux qu'un châtement soudain  
T'ajoute aux scélérats qu'a punis cette main.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

.... Oui, je sais, Acomat,

Jusqu'ou les a portés l'intérêt de l'État.

(Bajazet, acte II, sc. 4.)

Dans Corneille (*Rodogune*, act. I, sc. 6) :

C'est cette Rodogune, où l'un et l'autre frère  
Trouve encor les appas qu'avait trouvés leur père.

Dans Boileau (7<sup>e</sup> *réflexion sur Longin*) : « La langue qu'ont écrite Cicéron et Virgile était déjà fort changée du temps de Quintilien. » Et (satire V) :

Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers,  
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers.

Au surplus presque tous les écrits des auteurs modernes, tels que Voltaire (403), La Harpe, Buffon, Marmontel, Delille, prouvent que la règle de l'accord est généralement observée, et que le désir de ramener la langue à des principes plus simples et plus uniformes a décidément fait rejeter cette exception; de sorte qu'il est bien reconnu que la place du sujet ne peut influencer sur le rapport du participe avec son régime; en conséquence l'exactitude veut que l'on dise : « La leçon que vous ont donnée vos maîtres. » — « Les ouvrages qu'a écrits ce grand homme. » — « Les peines que m'a causées cet événement. »

DEUXIÈMEMENT. — Les mêmes Grammairiens voulaient que le participe, quoique précédé de son régime direct, n'en prit ni le genre ni le nombre quand il était suivi d'un adjectif qui se rapporte

(403) Voltaire, par exemple, qui souvent n'a pas fait accorder le participe lorsque l'accord le gênait pour la mesure ou pour la rime, a dans ce cas même respecté cette règle de la Grammaire; dans *Brutus* (acte IV, sc. 3) :

Ces murs, ces citoyens qu'a sauvés mon courage.

Dans *OEdipe* (acte III, sc. 2) :

Des biens que m'a ravis la colère céleste.

Dans *Mariamne* (acte I, sc. 1) :

Elle a voulu me perdre, et je n'ai fait enfin  
Que lui lancer les traits qu'a préparés sa main.

Même pièce (acte III, sc. 4) :

Les chagrins dévorants qu'a semés sa fureur.

tait à ce même régime et qui en faisait partie; ainsi ils étaient d'avis que l'on écrivit : « Adam et Ève, que Dieu avait créé innocents. » — « Madame de Sévigné s'est rendu célèbre par le naturel et la grâce inimitable de son style épistolaire. »

Mais Th. Corneille et Lamothe-Levayer (Lettre 58, p. 638, t. II, sur la 194<sup>e</sup> et la 486<sup>e</sup> Remarque de Vaugelas), Duclos (p. 207 de ses *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal*), Fromant (p. 233 de son Supplément), d'Olivet (p. 198 et 210), Condillac (p. 260, ch. XXII), Girard (t. II, p. 123), et le plus grand nombre des Grammairiens modernes n'admettent pas cette exception.

Les meilleurs écrivains l'ont également rejetée. On lit dans Fénelon (*Télémaque*, liv. II) : « Si la douleur de notre captivité ne nous eût rendus insensibles à tous les plaisirs. » Dans Bossuet : « Les Perses, adorateurs du soleil, ne souffraient point les idoles ni les rois qu'on avait faits dieux. » Dans Massillon : « Ils avaient été les pères de leurs peuples, et les avaient rendus heureux pendant leur règne. » Dans Corneille (*Cinna*, act. V, sc. dernière) :

Ma haine va mourir, que j'ai crue immortelle.

Dans Racine, parlant de l'épée d'Hippolyte (*Phèdre*, act. III, sc. 1) :

Je l'ai rendue horrible à ses yeux inhumains.

Dans Fléchier : « Il prodigua son sang et sa vie pour assurer au roi cette province, que sa situation et la conjoncture du temps avaient rendue très importante. » Dans Montesquieu (76<sup>e</sup> Lettre persane) : « De rendre carrée une boule que les premières lois du mouvement avaient faite ronde. »

Dès lors plus de doute qu'il ne faille dans les deux phrases citées plus haut *créés* et *rendue*, au lieu de *créé* et *rendu* (404).

TROISIÈMEMENT. — D'autres Grammairiens, au nombre desquels est Vaugelas, étaient d'avis que l'on écrivit sans accord : « Les habitants nous ont rendu maîtres de la ville; » et avec accord : « Nous nous sommes rendus maîtres de la ville. »

(404) A toutes ces autorités nous ajouterons celle de Voltaire, qui a également respecté cette règle :

J'ai vu la mort de près, et je l'ai vue horrible.

— Le salut de l'état nous a rendus parents.

— Assez de rois que l'histoire a faits grands,

Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes.

— Hélas ! je vous ai vus ennemis dès l'enfance.

— Par ma foi ces Anglais, que j'avais crus si sages,

N'ont plus ni rime ni raison

Mais que le verbe soit actif ou pronominal, le rapport avec le régime change-t-il de nature? S'il n'en change pas, le participe doit être, dans l'un et dans l'autre cas, assujéti à la même règle; ainsi il faut dire: « Les habitants *nous* ont *rendus maîtres* de la « ville, » avec autant de raison que l'on dit: « Nous *nous* sommes « *rendus maîtres* de la ville. »

QUATRIÈMEMENT. — Les anciens Grammairiens avaient encore cherché à établir une exception bien singulière: ils voulaient que le participe passé employé dans les temps composés d'un verbe actif, quoique précédé de son régime direct, ne s'accordât point avec ce régime, lorsque le sujet était énoncé par le démonstratif *cela*, et ils étaient d'avis de dire: « Les soins *que cela a exigé*, les peines *que cela a donné*, » au lieu de: « Les soins *que cela a exigés*, les « peines *que cela a données*. »

Mais depuis longtemps cette exception n'est plus admise.

CINQUIÈMEMENT. — Regnier-Desmarais avait aussi une idée un peu extraordinaire sur les deux participes *allé* et *venu*. Il prétendait que l'on devait écrire: « Elle est *allée* se plaindre, elle est *venue* « nous voir; » et si le régime venait à être transposé, il était d'avis d'écrire: « Elle s'est *allé* plaindre; elle *nous* est *venu* voir; » regardant, disait-il, *allé* et *venu* immédiatement suivis d'un infinitif comme inséparables, et n'offrant à l'esprit qu'une idée indivisible. Mais en vérité, dit d'Olivet, si cette opinion eût été adoptée, l'usage aurait bien mérité le reproche qu'on lui fait souvent d'être plein de caprices.

SIXIÈMEMENT. — Des Grammairiens ont trouvé de la difficulté dans cette phrase: « De la façon que *j'ai dit* les choses on a dû « m'entendre. » Ils voudraient que *j'ai dites*; mais Th. Corneille (dans ses *Remarques sur Vaugelas*), l'Académie (sur ces *Remarques*), Ménage et Girard font observer que pour mettre le participe du verbe *dire* au féminin il faudrait que le *que* fût relatif à *façon*: *de la façon laquelle*; mais *que* ne se résout pas par *laquelle*, il se résout par *avec LAQUELLE*; il est conjonctif et non relatif: d'ailleurs, le mot *choses* étant évidemment régime direct, ni *que*, ni *de la façon* ne sauraient l'être, puisqu'un verbe ne peut avoir deux régimes directs; de plus, le régime direct *choses* se trouve placé après le participe: donc le participe doit rester invariable.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le participe *ÉTÉ* ne change jamais: « La « ville de Londres, ayant *été* brûlée en 1666, fut rebâtie, au grand

« étonnement de toute l'Europe, en trois années, plus belle et plus « régulière qu'auparavant. »

SECONDE REMARQUE. — On doit éviter, dit l'abbé Regnier, d'employer au féminin les participes *plaint*, *crain*, parce que la désinence de ces participes est la même que celle des substantifs formés des verbes *plaindre*, *craindre*. Qui dirait: « C'est une personne « *que j'ai plainte*, c'est une maladie *que j'ai crainte*, » obéirait à la Grammaire, mais révolterait l'oreille. Il faut donc s'exprimer autrement et dire: « C'est une femme dont j'ai *plaint* le sort; c'est « une maladie que j'ai appréhendée. »

Toutefois d'Olivet (pag. 192 de ses *Essais de Grammaire*), Vaugelas (540<sup>e</sup> *Remarque*), Th. Corneille (sur cette *Remarque*) et Wailly (pag. 257) sont d'avis qu'on dirait très bien au masculin: « Les hommes *que j'ai plaints*. » — « Les accidents *que j'ai craints*. » — Et au féminin: « Les femmes *que j'ai plaintes*. » — « Les choses « *que j'ai craintes*; » pourvu qu'on ait l'art de placer ces participes de manière qu'on ne pût les confondre avec les substantifs. — « Elle « fut plus *crainte* qu'aimée, » ajoutent ces Grammairiens, n'a rien qui choque, parce que *plus* qui précède ôte l'équivoque.

Enfin l'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, pense que l'emploi du participe féminin *plainte* est préférable à celui du participe *crain*.

Mais quelles que soient les autorités qui prétendent exclure ou restreindre l'emploi du participe féminin *crain*, il nous paraît évident que ce participe ne peut jamais être confondu avec le substantif *crain*; et d'ailleurs dans cette phrase: « La maladie que « *j'ai crainte*, » *crain* ne sonne pas plus mal à l'oreille que *plainte* dans les exemples suivants: « La pauvre Fanchon s'était « *plainte* de beaucoup de maux de tête tout le matin. » (Racine, lettre XXV<sup>e</sup> à son fils.)

Laisse-moi respirer, du moins, si tu m'as *plainte*.

(Corneille, *Polyeucte*, acte II, sc. 3.)

..... Je m'en suis souvent *plainte*.

(Voltaire, *le Dimanche* ou *les Filles de Minée*.)

Avant de parler des difficultés qui peuvent se présenter dans l'emploi des participes, il ne sera peut-être pas inutile de donner les raisons pour lesquelles le participe est variable, lorsqu'il vient après son régime, et invariable lorsqu'il le précède; pour quels motifs on dit: « La pièce *que j'ai faite* vous l'avez lue; » et que l'on

ne dit pas : *J'ai faite* cette pièce, vous avez *lue* cette pièce. Pourquoi l'on dit : « *Quels hommes avez-vous rencontrés?* » plutôt que : *Avez-vous rencontrés* tels ou tels hommes? En effet dans ces phrases il s'agit également d'une pièce *faite*, d'une pièce *lue* et d'hommes *rencontrés*. L'analogie n'est-elle pas la même, soit que le participe passé suive le régime, soit qu'il le précède? Doit-il être adjectif dans une circonstance plutôt que dans une autre? N'avons-nous pas une infinité d'adjectifs, qui tantôt précèdent, tantôt suivent le nom dont ils déterminent l'acception, et qui ne varient pas? Enfin, si la valeur du mot ne varie point, pourquoi la forme de ce mot change-t-elle?

Écoutez ce que dit à ce sujet d'Olivet (pag. 189 et 190 de ses *Essais de Grammaire*) : Si l'on demande pourquoi le participe se décline lorsqu'il vient après son régime, et qu'au contraire, lorsqu'il le précède, il ne se décline pas, je m'imagine qu'en cela nos Français n'ont songé qu'à leur plus grande commodité. On commence une phrase, ne sachant pas bien quel substantif viendra ensuite : il est donc plus prudent, pour ne pas s'exposer par trop de précipitation à faire une faute, de laisser indéclinable un participe dont le substantif n'est point énoncé et peut-être n'est point prévu.

En effet (dit M. Bescher, pag. 116 de son *Traité des participes*), il est mille circonstances où nous commençons une phrase sans que nos idées soient arrêtées. Dans ce cas nous employons des mots dont la signification, en quelque sorte banale, peut s'adapter à toute espèce de discours; et tandis que nous prononçons ces mots, nos idées se fixent, et la phrase s'achève.

Si je dis : *On voit bien que cette personne a lu*, je puis terminer là mon discours; mais aussi je puis ajouter *a lu* Boileau, *a lu* la Henriade, *a lu* les bons auteurs, *a lu* les tragédies de Racine. Si *lu*, en cette circonstance, était regardé comme l'adjectif, il s'écrirait de quatre manières : il faudrait *a lu* Boileau; *a lue* la Henriade; *a lus* les bons auteurs; *a lues* les tragédies de Racine.

On a donc jugé bien plus simple, dans l'incertitude de ce qui peut suivre, de considérer le mot comme toujours énoncé dans un sens absolu quand le régime direct ne le précède pas.

Mais cette incertitude n'existe plus si le régime direct précède le participe. Le nom est exprimé, le genre et le nombre de ce nom sont connus, et alors plus de prétexte qui vienne empêcher l'accord du participe devenu adjectif. Le verbe *avoir*, qui, dans les précédents exemples, était inhérent au participe, se détache de

l'adjectif, reste le seul verbe, et l'adjectif devient son régime de même que le nom; car l'adjectif doit suivre le régime du nom dont il détermine l'acception.

La *Grammaire nationale* pose, sur l'accord du participe passé, une règle générale qui mérite de fixer l'attention : « Si le participe passé est employé pour exprimer une manière d'être active, *point d'accord*; s'il est employé pour exprimer une manière d'être non active, *accord*. » Ainsi dans *j'ai écrit une lettre*, *j'ai reçu une lettre*, on indique une manière d'être active, un acte dont l'objet n'est pas d'abord marqué; dans *la lettre que j'ai écrite*, *que j'ai reçue*, on indique l'objet tout d'abord, et le verbe exprime alors l'état de l'objet, sa manière d'être passive bien plutôt que l'action du sujet. Ainsi, dans le premier cas, le participe exprimant l'action reste absolu et invariable; dans le second cas il prend l'accord, parce qu'il marque l'état. A. L.

## DEUXIÈME TABLEAU

ou

### RÉCAPITULATION DES RÈGLES SUR LE PARTICIPE PASSÉ

Dans les verbes actifs, passifs, neutres, pronominaux, soit essentiels, soit accidentels, et dans les verbes unipersonnels.

#### RÈGLES GÉNÉRALES.

1° Le participe passé, employé dans les temps composés des verbes actifs, s'accorde toujours, et sans exception, en genre et en nombre avec son régime direct, lorsqu'il en est précédé.

Cette règle s'applique aux verbes neutres pris activement.

Elle s'applique également au participe passé employé dans les temps composés des verbes essentiellement ou accidentellement pronominaux, parce que l'auxiliaire *être* y tient lieu de l'auxiliaire *avoir*.

2° Le participe passé dans les verbes passifs, et dans les temps composés des verbes neutres conjugués avec *être*, s'accorde toujours, et sans exception, avec son sujet.

3° Le participe des verbes neutres, conjugués avec *avoir*, est toujours invariable, parce que ces verbes ne sont jamais précédés d'un régime direct.

4° Il en est de même à l'égard du participe passé des verbes unipersonnels.

## VERBES ACTIFS.

Participe précédé d'un pronom personnel ou d'un pronom relatif, régime direct.  
 ACCORD, parce que le régime direct précède le participe.

Voyez page 730.

Malheureuse ! voilà comme tu m'as perdue !  
 Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue !  
 (Racine, *Phèdre*, IV, sc. 6.) C'est Phèdre qui parle.  
 D'une paix mal conçue on m'a faite le gage.  
 (Cornille, *Rodogune*, act. III, sc. 4.)

« Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a donné de l'esprit et de la vivacité, d'abuser des grâces qu'elles ont reçues. » (Fléchier, *Oraison funèbre de madame de Montausier*.) — « Les arts que les hommes ont inventés pour satisfaire à leurs besoins, tournent à leur gloire et à leurs délices. » (Fénelon, *Dial. d'Ulysse et de Grillus*.) — « De tous les spectacles que l'industrie de l'homme a donnés au monde, il n'en est peut-être aucun de plus admirable que la navigation. » (Thomas, *Éloge de Duguay-Trouin*.) — « La voilà cette princesse si admirée et si chérie. la voilà telle que la mort nous l'a faite. » (Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*.)

J'ai fait la guerre aux rois, je l'eusse faite aux dieux.  
 (Duryer, *Alcyonée*.)

Participe précédé du pronom LE, tenant la place ou d'un verbe, ou d'un adjectif, ou de tout un membre de phrase.

POINT D'ACCORD, parce que dans ce cas ce pronom n'est susceptible de prendre ni le genre ni le nombre.

Voyez page 765.

« Triomphez, hommes lâches et cruels, votre victoire est plus grande que vous ne l'avez cru. » (La Harpe, *Éloge de Racine*.) — Plus grande que vous avez cru qu'elle n'était.

« Sa vertu était aussi pure qu'on l'avait cru d'abord » (Vertot.) — Nous n'avions pas cru sa vertu, mais nous avions cru que sa vertu était pure.

« Lorsqu'il nous eut fait comprendre que la chose était plus sérieuse que nous ne l'avions pensé. » (Lesage, *Histoire de Gil Blas*.) — Nous n'avions pas pensé la chose, mais nous avions pensé que la chose était moins sérieuse.

Participe précédé de son régime direct, et suivi du SUJET du verbe.

Voyez page 743.

S'assure-t-on sur l'alliance  
 Qu'a faite la nécessité.  
 (La Fontaine, fable 164.)

Là règnent de bons rois qu'ont produits tous les âges.  
 (Voltaire, la *Henriade*, chant VII.)

Participe précédé de son régime direct, et suivi d'un ADJECTIF.

Voyez page 744.

« Le long usage des plaisirs leur a rendus inutiles. » (Massillon.) — « Dieu nous a faits justes. » (Bossuet.)

De soins plus importants je l'ai crue agitée.  
 (Racine, *Andromaque*, act. I, sc. 2.) Pyrrhus parle de la Grèce.)

Participe précédé de son régime direct, et suivi du pronom CELA.

Voyez page 746.

« Je ne puis te dire quelle peine tout cela m'a faite. »

Participe précédé du pronom relatif EN, considéré comme régime direct, et ne pouvant se supprimer.

POINT D'ACCORD, parce que le pronom en n'a de sa nature ni genre ni nombre.

Voyez page 766.

Madame, c'est à vous de prendre une victime.  
 Que les Scythes auraient dérobée à vos coups,  
 Si j'en avais trouvé d'aussi cruels que vous.  
 (Racine, *Andromaque*, act. II, sc. 2.)

« Idoménée a fait de grandes fautes, mais cherchez dans les pays les mieux policés un roi qui n'en ait pas fait d'inexcusables. » (Fénelon, *Télémaque*, liv. XII.) — « Hésiode a écrit sur l'agriculture ; Démocrite, Xénophon, Aristote, Théophraste en ont traité en prose. » (Delille, *Discours préliminaire* placé en tête de la trad. des *Georg. de Virgile*.)

Participe précédé du pronom EN, considéré comme régime indirect, et pouvant se supprimer.

ACCORD, parce que l'autre régime qui précède est alors le régime direct.

Voyez page 768.

J'ai supporté la honte et vu de près la mort,  
 Votre Egisthe cent fois m'en avait menacé.  
 (Voltaire, *Oreste*, act. II, sc. 5.)  
 Des pleurs ! ah ! ma faiblesse en a trop répandus.  
 (Le même, même pièce, act. II, sc. 2.)  
 Dans le sein paternel je me vis rappelée ;  
 Un malheur inouï m'en avait exilée.  
 (Le même, *Tancrède*, act. I, sc. 4.)

## VERBES ACTIFS.

Participe précédé de son régime direct, formé de l'un des mots COMBIEN DE, QUE DE, PLUS, AUTANT, QUEL, QUELLE, suivi d'un substantif.

ACCORD, parce que le régime direct précède.

Voyez pages 731 et 769.

Burrhus, avez-vous vu quels regards furieux  
 Neron, en me quittant, m'a laissés pour adieux ?  
 (Racine, *Britannicus*, act. V, sc. 7.)

« Quelle réponse l'a-t-on faite ? » (Molière, *l'Avare*, acte II, sc. 1.) — « Combien de projets a-t-il faits ou réformés ! combien d'ouvertures a-t-il données ! combien de services a-t-il rendus, dont il a dérobé la connaissance à ceux qui en ont ressentis les effets ! » (Fléchier, *Oraison funèbre de M. de Lamignon*.) — « Autant de lois il a faites, autant de sources de prospérité et de bonheur il a ouvertes. » (Marmontel.) — « Quels honneurs n'a-t-on pas rendus à M. Corneille et à M. Racine. » (Boileau, *Lettre à M. Perrault*.)

Quels pleurs par un amant ne sont pas essuyés !  
 (Racine, *Iphigénie*, act. II, sc. 3.)

Participes VALU et COUTÉ employés ACTIVE-MENT, et précédés d'un régime direct.

ACCORD, parce que le régime direct précède le participe.

Voyez page 773.

Il paraît en effet digne de vos bontés ;  
 Il mérite surtout les pleurs qu'il m'a coûtés.  
 (Voltaire, la *Comtesse de Givry*, act. II, sc. 2.)

« Je ne regretterai ni le temps ni la peine qu'il m'a coûtés. » (Thurot, *Phén.*) — « Si vous saviez toutes les salutations que mon habit m'a values. » — Un enfant devient plus précieux en avançant en âge ; au prix de sa personne se joint celui des soins qu'il a coûtés. » (J.-J. Rousseau, *Émile*, t. I, p. 60.) — « Ne goûtons-nous pas mille fois le jour le prix des combats que notre situation nous a coûtés ? » (Lemême, la *Nouvelle Héloïse*, liv. VI.) — « Les soins que son éducation m'a coûtés. » (M. Bescher, Caminade et M. Jacquemard, deuxième numéro du *Manuel des Amateurs de la langue française*. — Deuxième année.) Dans toutes ces phrases, le verbe coûter, employé au figuré, est actif.

Participe précédé de son régime, formé des mots LE PEU DE et d'un substantif.

Voyez page 770.

L'idée principale que l'écrivain a eue en vue doit déterminer l'accord ou le non-accord du participe.

ACCORD, quand le substantif qui précède le peu de occupe la pensée.

« Elle regagne, par une course rapide, le peu de moments qu'elle a perdus. » (Fontenelle.) Lesquels elle a perdus. Elle a perdu peu de moments, mais elle en a perdu. — Le substantif moments occupe donc la pensée : alors il a dû déterminer l'accord.

« Je ne vous parlerai point du peu de capacité que j'ai acquise dans les armées. » (Vertot.) — Laquelle j'ai acquise. J'ai acquis peu de capacité, mais j'en ai acquis. — La capacité occupe la pensée et a déterminé l'accord.

« Le peu de confiance que vous m'avez témoigné m'a rendu le courage. » C'est la confiance que vous m'avez témoignée, quoique vous m'en ayez témoigné peu, qui m'a rendu le courage.

POINT D'ACCORD, quand le peu occupe seul la pensée.

« Le peu de sûreté que j'ai vu pour ma vie à retourner à Naples m'a fait y renoncer pour toujours. » (Molière, *l'Avare*, acte V, sc. 5.) J'ai vu le peu. C'est parce qu'il n'a point vu de sûreté qu'il n'est point retourné à Naples. — Le peu occupe la pensée, et alors détermine l'accord ; il équivaut à le manque.

« Les circonstances dont l'expédition commandée par Nêarque fut accompagnée, fournissent des exemples frappants du peu de progrès que les Grecs avaient fait dans la science de la navigation. » (*Histoire de l'Amérique*, traduction de MM. Suard et Morellet, t. I, p. 21.) Des exemples frappants prouvent que les Grecs n'avaient point fait de progrès dans la science de la navigation.

« Le peu de confiance que vous m'avez témoigné m'a ôté le courage. » Vous ne m'avez pas témoigné de confiance, et c'est pour cela que j'ai perdu le courage. — Le peu est le seul mot qui occupe la pensée, et alors il a dû déterminer l'accord.

VERBES PASSIFS.	VERBES UNIPERSONNELS OU EMPLOYÉS UNIPERSONNELLEMENT.
<p>ACCORD avec le sujet.</p> <p>Voyez page 733.</p> <p>O toi qui vois la honte où je suis descendue, Implacable Vénus, suis-je assez confondue? (Racine, <i>Phèdre</i>, act. III, sc. 2.) C'est Phèdre qui parle.</p> <p>« Le cœur est un aveugle à qui <i>sont dues</i> <i>toutes nos erreurs.</i> » (Saint-Evremont, t. II, page 32.) — « <i>Les honneurs sont institués</i> pour récompenser la vertu, pour exercer la sa- gesse, et pour être des occasions de faire du bien. » (Fléchier, <i>Oraison funèbre de ma- dame de Montausier.</i>)</p> <p>Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents, Sont vainqueurs des jaloux et vengés des méchants. (Gresset, le <i>Méchant</i>, act. V, sc. 4.)</p> <p>« C'est là que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, que l'infirmité est gué- rie, que l'affliction est consolée, que l'igno- rance est instruite... » (Fléchier, <i>Oraison funèbre de madame Lamoignon.</i>)</p> <p>Le conquérant est craint; le sage est estimé; Mais le bienfaisant charme, et lui seul est aimé. (Voltaire.)</p>	<p>POINT D'ACCORD, parce qu'aucun de ces ver- bes n'a la voix active.</p> <p>Voyez page 741.</p> <p>« Les chaleurs qu'il a <i>fait</i> cette année. » — « Les grands vents qu'il a <i>fait</i>. » — « La belle journée qu'il a <i>fait</i> hier. » — « C'est peut-être la plus jolie fête qu'il y ait jamais eu. » — « Il s'est <i>présenté</i> deux de vos amis. »</p> <p>Le participe de ces verbes unipersonnels, ou employés unipersonnellement, n'a point la voix active, puisqu'on ne peut pas dire que ce soit <i>quelqu'un</i> qui ait <i>fait</i> les chaleurs, qui ait <i>pro- duit</i> les grands vents, la journée, etc.</p> <p>— Voyez sur ce sujet les explications données dans notre observation, page 742. A. L.</p>
VERBES NEUTRES.	
<p>Conjugués avec <i>Être</i>.</p> <p>ACCORD avec le sujet.</p> <p>Voyez page 734.</p> <p>« Ces terres, trop remuées et devenues in- capables de consistance, <i>sont tombées</i> de toutes parts et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. » (Bossuet, <i>Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.</i>)</p> <p>C'est à l'ombre des lois que tous les arts <i>sont nés</i>. (Thomas.)</p> <p>« Les gens de mérite étaient connus des Perses, et ils n'épargnaient rien pour les ga- gner. Il est vrai qu'ils ne <i>sont pas arrivés</i> à la connaissance parfaite de cette sagesse qui apprend à bien gouverner. » (Bossuet, <i>Hist. universelle.</i>) — « Leurs bras sanglants et raidissent restés entrelacés. » (Florian, <i>Numa Pompilius.</i>)</p> <p>Les temps prédits par la sibylle A leur terme <i>sont parvenus</i>. (J.-B. Rousseau, Ode II, 1.)</p>	<p>Conjugués avec <i>Avoir</i>.</p> <p>POINT D'ACCORD, parce que le régime qui précède ne peut pas être direct.</p> <p>Voyez page 734.</p> <p>Non, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie Les jours que j'ai <i>vécus</i> sans vous avoir servis. (Corneille, le <i>Menteur</i>, act. II, sc. 5.)</p> <p>« Les trois lieues qu'il a <i>couru</i>. » — « Les an- nées que ces ouvrages ont <i>duré</i>. » — « Les cinq heures qu'il a <i>dormi</i>. » (Marmontel et les Grammairiens modernes.) <i>Que</i>, dans ces exemples, est pour <i>pendant lesquels</i> ou <i>les- quelles</i>.</p> <p>« Les sommes considérables que son édu- cation a <i>coûté</i>. » (M. Bescher et les Grammai- riens modernes.)</p> <p>Ici le verbe <i>coûter</i>, employé au propre, est neutre. (Voyez page 773.)</p>

VERBES ESSENTIELLEMENT PRONOMINAUX ET VERBES ACCIDENTELLEMENT PRONOMINAUX.	
<p>Participe d'un verbe ESSENTIELLEMENT pro- nominal ou considéré comme tel.</p> <p>ACCORD, parce que le second pronom per- sonnel qui précède cette sorte de verbe est toujours régime direct.</p> <p>Voyez page 735.</p> <p>« J'estime après tout que ce sont des fautes dont ils ne <i>se sont pas souciés</i>. » (Boileau, <i>Traité du Sublime</i>, ch. 27.) — « Les lec- teurs éclairés <i>se sont aperçus</i> sans doute qu'une tragédie... » (Voltaire, <i>Remarques sur Héra- clius</i>. « Elle ne s'est que trop <i>aperçue</i> de la passion de Numa. » (Florian, <i>Numa Pompe- lius.</i>)</p> <p>Voyez, page 736, note 399, une observation sur le participe passé du verbe <i>s'apercevoir</i>. « Ils <i>se sont prévalus</i>, elle s'est <i>repentie</i>, elle s'est <i>moquée</i>, elle s'est <i>enfui</i>, elle s'est <i>emparée</i> de... » (Dictionnaire de l'Acadé- mie, et un grand nombre de Grammaires.)</p> <p>EXCEPTION UNIQUE (page 737.)</p> <p>« Elle s'est <i>arrogé</i> plusieurs droits. » Il s'a- git non de <i>soi</i>, d'eux arrogés, mais de <i>droits arrogés</i>, attribués à elle.</p>	<p>Participe d'un verbe ACCIDENTELLEMENT pro- nominal, dont le second pronom person- nel qui précède est régime direct; ou qui n'est pas suivi d'un régime direct.</p> <p>ACCORD, parce que le régime direct précède.</p> <p>Voyez page 738.</p> <p>A ces mots, j'ai frémé, mon âme s'est <i>troublée</i>. (P. Corneille, <i>Polyeucte</i>, acte I, sc. 3.)</p> <p>Mon âme a <i>elle-même</i> <i>troublée</i>.</p> <p>Des enfants de Lévi la troupe partagée, Dans un profond silence, aux portes s'est <i>rangée</i>. (Racine, <i>Athalie</i>, acte V, sc. 1.)</p> <p>La troupe a <i>elle-même</i> <i>rangée</i>.</p> <p>Dis-leur que dans son sang cette main s'est <i>plongée</i>. (Voltaire, <i>Zaïre</i>, act. V, sc. dernière.)</p> <p>Cette main a <i>elle-même</i> <i>plongée</i>.</p> <p>Mes ans <i>se sont accrus</i>.... (Racine, <i>Mithridate</i>, acte V, sc. 2.)</p> <p>Mes ans ont <i>eux-mêmes</i> accrus.</p> <p>Dis-moi, ne t'es-tu point <i>présentée</i> à sa vue? (Le même, <i>Andronaque</i>, act. V, sc. 2.)</p> <p>N'as-tu point <i>toi-même</i> <i>présentée</i>?</p> <p>Au joug, depuis longtemps, ils <i>se sont façonnés</i>. (Le même, <i>Briannicus</i>, act. IV, sc. 4.)</p> <p>Ils ont <i>eux-mêmes</i> <i>façonnés</i>.</p>
<p>Participe d'un verbe ACCIDENTELLEMENT pro- nominal, dont le second pronom person- nel qui précède est régime indirect, ou bien qui est suivi d'un régime direct.</p> <p>POINT D'ACCORD, parce que le régime direct ne précède pas.</p> <p>Voyez page 738.</p> <p>Cent fois je <i>me suis fait</i> une douceur extrême D'entretenir Titus dans un autre lui-même. (Racine.) C'est Bérénice qui parle.</p> <p>J'ai <i>fait</i> une douceur à moi...</p> <p>« Les Asiatiques, très anciennement civili- sés, <i>se sont fait</i> une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. » (Buffon, <i>Histoire naturelle de l'éléphant</i>.) Les Asiatiques ont fait un art à <i>eux</i>. — « Elle s'est <i>imaginé</i>, elle s'est <i>figuré</i>, elle s'est <i>formé</i> l'idée de pouvoir réussir. » (M. Bescher et les Grammairiens modernes.) Elle a <i>imaginé</i> en <i>elle-même</i>, elle a <i>figuré</i> à <i>elle-même</i>, elle a <i>formé</i> l'idée <i>en elle</i>.</p> <p>Voyez page 738, note 401, une remarque sur le participe passé du verbe <i>se persuader</i>.</p>	<p>Participe d'un verbe ACCIDENTELLEMENT pro- nominal, formé d'un verbe neutre.</p> <p>POINT D'ACCORD, parce que le second pronom personnel qui précède ne peut jamais repré- senter un régime direct.</p> <p>Voyez page 737.</p> <p>« Les poètes <i>se sont</i> toujours <i>plu</i> à décrire des batailles. » (Delille, préface de <i>l'Énéide</i>.) — « Ils <i>se sont nui</i>; ils <i>se sont parlé</i>; ils <i>se sont ri</i>; ils <i>se sont succédé</i>. » (L'Académie et les Grammairiens.)</p> <p>Voyez page 737, note 400, une remarque sur le participe du verbe <i>se plaire</i>.</p>